

Fondation Brain Canada

Bourses pour stagiaires Étoiles montantes

Appel de demandes (AD)

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est une entente novatrice entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada.

www.braincanada.ca/fr

Table des matières

Justification	3
Renseignements généraux.....	3
Admissibilité.....	3
Calendrier.....	3
Comment présenter une demande	3
Processus d'évaluation	4
Équité, diversité et inclusion.....	4
Renseignements.....	4
Possibilités de bourses pour stagiaires 2022	5
Bourse d'excellence Shireen et Edna Marcus.....	5
Bourse de voyage Hubert van Tol.....	7
Bourse de recherche en neurosciences sur le cannabis et les cannabinoïdes du Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes (CCIC).....	9
Bourse Brain Changer du Dr Matthew Galati	11

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Justification

Il importe de financer la relève canadienne en recherche sur le cerveau afin d'assurer le succès de l'écosystème de recherche dans ce domaine au Canada. Les stagiaires sont les apprentis d'aujourd'hui et les leaders de demain, mais ils peinent à obtenir les ressources nécessaires pour exceller au sein d'un milieu de recherche canadien marqué par une concurrence grandissante et un manque de fonds provenant des principaux organismes et établissements subventionnaires.

Les *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes* répondent aux besoins exprimés par le milieu universitaire en valorisant la recherche d'excellence menée dans les établissements canadiens par des étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des résidents œuvrant dans toutes les sphères de la recherche en neurosciences. Pour plus de renseignements sur les possibilités de financement offertes cette année dans le cadre de ce programme, veuillez consulter la section [Possibilités de bourses pour stagiaires 2022](#).

Renseignements généraux

Admissibilité

- Un stagiaire est un étudiant de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), un postdoctorant ou un résident qui mène des recherches dans le domaine des neurosciences dans un établissement canadien.
- Un stagiaire peut présenter sa candidature à toutes les bourses pour stagiaires offertes en 2022 et pour lesquelles il est admissible. Cependant, si sa candidature est retenue pour plusieurs bourses, il ne pourra en accepter qu'une seule.
- Plusieurs stagiaires relevant du même superviseur peuvent présenter leur candidature.

Les différentes bourses peuvent être assujetties à des critères d'admissibilité additionnels.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 21 avril 2022
Date limite de réception de la demande	16 h HNE, le 2 juin 2022
Annonce du lauréat	Août 2022
Début de l'octroi de la bourse 2022	Le 1er septembre 2022

Comment présenter une demande

Cliquer [ici](#) pour télécharger le formulaire d'inscription. Le formulaire d'inscription constitue la première page de chaque demande présentée. Un stagiaire qui présente plus d'une demande doit joindre le formulaire d'inscription à chacune des demandes.

Les exigences de mise en forme de toutes les demandes sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 11 points. Les

demandes doivent être acheminées par courrier électronique à Melissa Russo, Gestionnaire de programmes, à l'adresse : programs@braincanada.ca.

Processus d'évaluation

La Fondation Brain Canada s'acquittera du processus d'évaluation. Au moins deux examinateurs possédant une expérience pertinente dans le(s) domaine(s) de recherche évalueront les demandes remises à l'intérieur des délais impartis. La Fondation Brain Canada nommera des examinateurs en prenant soin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Pour chaque bourse pour stagiaire 2022, la Fondation Brain Canada accordera une bourse aux candidats ayant obtenu les scores les plus élevés. L'évaluation de la demande par le comité d'évaluation et ses recommandations sont sans appel.

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes qui donneront lieu à du financement seront conservées afin d'établir la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, dans le cadre de l'évaluation du Fonds canadien de recherche sur le cerveau.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada se fait un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encourage les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca.

Possibilités de bourses pour stagiaires 2022

Bourse d'excellence Shireen et Edna Marcus

La bourse d'excellence Shireen et Edna Marcus s'adresse aux étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et résidents inscrits à temps plein dans un établissement canadien et effectuant des recherches dans le domaine de l'autisme.

Cette bourse est financée grâce à la générosité de la Fondation Shireen et Edna Marcus qui appuie des stagiaires depuis 2019. Le fonds Shireen et Edna Marcus sert à financer des établissements et organismes de bienfaisance enregistrés canadiens dont les activités orbitent dans le domaine de la recherche sur l'autisme.

Cette bourse d'excellence a pour objectif d'aider des étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants ou résidents qui font preuve d'excellence et de favoriser la réussite en contribuant à leur rémunération. Les lauréats seront choisis dans le cadre d'un concours par un comité d'évaluation établi par la Fondation Brain Canada. À évaluation égale, la priorité sera accordée aux candidats n'ayant pas bénéficié d'un financement provenant des trois organismes subventionnaires gouvernementaux.

Objectif : Fournir une aide financière à des étudiants de cycle supérieur, des postdoctorants ou des résidents à l'avenir prometteur qui mènent des travaux de recherche sur l'autisme.

Montant de la bourse : 4 500 \$ par bourse pour un an, non renouvelable

Nombre de bourses : Maximum d'une (1) bourse

Critères d'admissibilité particuliers

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et résidents effectuant des travaux de recherche sur l'autisme dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein au moment de l'annonce des lauréats.
2. Les anciens lauréats d'une bourse d'excellence Shireen et Edna Marcus ne sont pas admissibles à cette bourse.
3. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.

Présentation de la demande - Le candidat doit fournir les documents suivants, combinés en un seul document en format PDF :

1. **Formulaire d'inscription (accessible [ici](#)) comme première page de la demande.**
2. **Sommaire vulgarisé du projet de recherche (maximum 300 mots).**

- 3. Description de deux pages du projet comprenant les éléments suivants :**
 - Sommaire, justification, hypothèse, méthodologie et résultats escomptés.
 - Énoncé décrivant l'importance des travaux de recherche et leurs retombées.
- 4. Renseignements sur toute allocation ou rémunération à laquelle le demandeur a eu droit ou aura droit pendant la durée de la bourse (septembre 2022 à août 2023).**
- 5. Relevé de notes des études de cycle supérieur et de premier cycle – un relevé non officiel est valable.**
- 6. Curriculum vitae (CV)**
 - Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés et les articles scientifiques publiés.
 - Pour les articles sous presse : une preuve d'acceptation de l'article (courriel ou lettre de l'éditeur).
 - Pour les articles soumis : le nom complet du journal et l'accusé de réception de l'article (courriel ou lettre du journal).
- 7. Lettre de recommandation d'une page provenant du superviseur, spécifiant notamment :**
 - la confirmation de la présentation de la demande ;
 - la pertinence des travaux du candidat par rapport au domaine de l'autisme et le motif qui justifierait l'octroi d'une bourse ;
 - les compétences et réalisations du candidat.



Bourse de voyage Hubert van Tol

La bourse de voyage Hubert van Tol a été créée en mémoire du Dr Hubert van Tol, neuroscientifique. Elle s'adresse à tous les étudiants de cycle supérieur (maîtrise et doctorat) et postdoctorants qui mènent des travaux de recherche en neurosciences dans un établissement canadien. Cette bourse est financée grâce au généreux soutien de la famille Seger-van Tol et de la Fondation Brain Canada. La bourse est décernée à l'issue d'un concours dont les juges sont des experts faisant partie d'un comité établi par la Fondation Brain Canada. Le comité évaluera les propositions en fonction des critères ci-dessous. [Cliquez ici](#) pour accéder au répertoire des récipiendaires précédents de la bourse de voyage Hubert van Tol.

Cette subvention voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau, une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'à la famille Seger-van Tol.

Objectif : Permettre à un étudiant de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ou à un postdoctorant d'assister à un congrès/symposium international ou à une formation.

Montant de la bourse : 5 000 \$ par bourse, non renouvelable

Nombre de bourses : Maximum de quatre (4) bourses

Critères d'admissibilité particuliers : Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants inscrits à temps plein dans un établissement canadien au moment de l'annonce des lauréats. *À noter : les résidents ne sont pas admissibles à cette bourse.*

Critères relatifs au congrès/symposium international

1. Le candidat doit mener des recherches dans le domaine des neurosciences.
2. L'événement doit être un congrès ou un symposium international d'importance ayant trait au domaine des neurosciences.
3. Le candidat doit avoir soumis un résumé dans le cadre de l'événement.
4. L'événement doit avoir lieu entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023.

Critères relatifs au cours de formation

1. Le candidat doit mener des recherches dans le domaine des neurosciences.
2. La formation doit avoir un lien direct avec les travaux de recherche.
3. Le cours doit permettre au candidat d'acquérir une expertise, une formation ou un enseignement spécialisé qui, autrement, ne serait pas offert dans le cadre du programme d'études et de l'allocation de crédits. Le cours ne doit pas être offert au sein du laboratoire de recherche dans le cadre de la formation standard du candidat.
4. La formation doit avoir lieu entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023.

Présentation de la demande - Le candidat doit fournir les documents suivants, combinés en un seul document en format PDF :

1. **Formulaire d'inscription (accessible [ici](#))** comme première page de la demande.



- 2. Document d'une page résumant le congrès/symposium international ou la formation, notamment :**
 - une description du congrès, du symposium international ou du cours de formation ;
 - les bénéficiaires du congrès, du symposium international ou du cours de formation (en quoi les travaux de recherche ou la carrière du candidat en profiteront) ;
 - si la demande vise un congrès ou symposium international, l'importance de la recherche qui sera présentée.
- 3. Résumé présenté**
- 4. Preuve de la soumission d'un résumé et de l'inscription à un congrès/symposium ou preuve de l'inscription à un cours de formation**
- 5. Curriculum vitae (CV)**
 - Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés et les articles scientifiques publiés.
- 6. Budget**
 - Un budget, en dollars canadiens, énumérant les coûts actuels ou anticipés de déplacement et de participation au congrès ou au cours de formation.
- 7. Lettre de recommandation d'une page provenant du superviseur, spécifiant notamment :**
 - la confirmation de la présentation de la demande ;
 - la pertinence du congrès, du symposium ou de la formation par rapport aux travaux de recherche du candidat.



Bourse de recherche en neurosciences sur le cannabis et les cannabinoïdes du Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes (CCIC)

La bourse de recherche en neurosciences sur le cannabis et les cannabinoïdes du Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes (CCIC) s'adresse aux étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et résidents inscrits dans un établissement canadien et effectuant des recherches dans le domaine du cannabis et/ou des cannabinoïdes.

Le CCIC est un organisme sans but lucratif à charte canadienne réunissant des chercheurs fondamentaux et cliniques, des professionnels de la santé et des éducateurs. Le Consortium favorise la recherche et l'éducation fondées sur des données probantes ayant trait au système endocannabinoïde, aux applications thérapeutiques des cannabinoïdes, aux méfaits potentiels de l'usage du cannabis, ainsi qu'aux répercussions sur la santé et la société de l'usage non médical du cannabis. Le Consortium a pour mission de faire progresser et de promouvoir la recherche et l'éducation fondées sur des données probantes dans le domaine de la recherche sur le cannabis et les cannabinoïdes. Pour en savoir davantage sur le Consortium canadien pour l'investigation des cannabinoïdes, sa conférence annuelle et son processus d'adhésion, visitez <https://ccic.net/>.

Pour la première fois, la Fondation Brain Canada et le CCIC unissent leurs forces pour renforcer les capacités dans ce domaine important de la recherche. Cette subvention voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau, une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'au CCIC.

Objectif : Fournir une aide financière à des étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants ou des résidents qui mènent des travaux de recherche en neurosciences ayant trait au cannabis ou aux cannabinoïdes dans un établissement canadien.

Montant de la bourse : 10 000 \$ par bourse pour un an, non renouvelable

Nombre de bourses : Maximum de deux (2) bourses

Critères d'admissibilité particuliers

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et résidents effectuant des travaux de recherche sur le cannabis ou les cannabinoïdes dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein au moment de l'annonce des lauréats.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.



Présentation de la demande - Le candidat doit fournir les documents suivants, combinés en un seul document en format PDF :

- 1. Formulaire d'inscription (accessible [ici](#)) comme première page de la demande.**
- 2. Sommaire vulgarisé du projet de recherche (maximum 300 mots).**
- 3. Description de deux pages du projet comprenant les éléments suivants :**
 - Sommaire, justification, hypothèse, méthodologie et résultats escomptés.
 - Énoncé décrivant l'importance des travaux de recherche et leurs retombées.
- 4. Renseignements sur toute allocation ou rémunération à laquelle le demandeur a eu droit ou aura droit pendant la durée de la bourse (septembre 2022 à août 2023).**
- 5. Relevé de notes des études de cycle supérieur et de premier cycle – un relevé non officiel est valable.**
- 6. Curriculum vitae (CV)**
 - Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés et les articles scientifiques publiés.
 - Pour les articles sous presse : une preuve d'acceptation de l'article (courriel ou lettre de l'éditeur).
 - Pour les articles soumis : le nom complet du journal et l'accusé de réception de l'article (courriel ou lettre du journal).
- 7. Lettre de recommandation d'une page provenant du superviseur, spécifiant notamment :**
 - la confirmation de la présentation de la demande ;
 - la pertinence des travaux du candidat par rapport au domaine du cannabis ou des cannabinoïdes et le motif qui justifierait l'octroi d'une bourse ;
 - les compétences et réalisations du candidat.



Bourse Brain Changer du Dr Matthew Galati

La Fondation Brain Canada et Brain Changes Initiative lancent la *bourse Brain Changer du Dr Matthew Galati*. Cette bourse s'adresse aux étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), postdoctorants et résidents inscrits dans un établissement canadien. Elle finance des stagiaires qui mènent des travaux sur l'application clinique des recherches sur les lésions cérébrales acquises (traumatiques et non traumatiques).

Brain Changes Initiative est un organisme sans but lucratif qui finance la recherche révolutionnaire visant à améliorer les traitements classiques de traumatismes cérébraux. Aussi, l'organisme fait de la sensibilisation, vient en aide aux victimes de traumatismes cérébraux et milite pour eux par le biais de matériel éducatif, d'événements et de programmes. Pour en savoir plus sur Brain Changes Initiative, visitez <https://www.brainchanges.org/>.

Cette subvention voit le jour grâce au Fonds canadien de recherche sur le cerveau, une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), et la Fondation Brain Canada, ainsi qu'à Brain Changes Initiative.

Objectif : Fournir une aide financière à des étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants ou des résidents qui mènent des travaux sur l'application clinique des recherches touchant les lésions cérébrales acquises dans un établissement canadien.

Montant de la bourse : 10 000 \$ par bourse pour un an, non renouvelable

Nombre de bourses : Maximum de deux (2) bourses

Critères d'admissibilité particuliers

1. Sont admissibles à cette bourse les étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ainsi que les postdoctorants et résidents effectuant des travaux sur l'application clinique des recherches touchant les lésions cérébrales acquises dans un établissement canadien où ils doivent être inscrits à temps plein au moment de l'annonce des lauréats.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.

Présentation de la demande - Le candidat doit fournir les documents suivants, combinés en un seul document en format PDF :

1. **Formulaire d'inscription (accessible [ici](#)) comme première page de la demande.**
2. **Sommaire vulgarisé du projet de recherche (maximum 300 mots).**
3. **Description de deux pages du projet comprenant les éléments suivants :**
 - a. Sommaire, justification, hypothèse, méthodologie et résultats escomptés.
 - b. Énoncé décrivant l'importance des travaux de recherche et leurs retombées.



- 4. Renseignements sur toute allocation ou rémunération à laquelle le demandeur a eu droit ou aura droit pendant la durée de la bourse (septembre 2022 à août 2023).**
- 5. Relevé de notes des études de cycle supérieur et de premier cycle – un relevé non officiel est valable.**
- 6. Curriculum vitae (CV)**
 - a. Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés et les articles scientifiques publiés.
 - i. Pour les articles sous presse : une preuve d'acceptation de l'article (courriel ou lettre de l'éditeur).
 - ii. Pour les articles soumis : le nom complet du journal et l'accusé de réception de l'article (courriel ou lettre du journal).
- 7. Lettre de recommandation d'une page provenant du superviseur, spécifiant notamment :**
 - la confirmation de la présentation de la demande ;
 - la pertinence des travaux du candidat par rapport aux lésions cérébrales acquises et le motif qui justifierait l'octroi d'une bourse ;
 - les compétences et réalisations du candidat.